

# Intervention à Londres le 20 avril 2016 de Jean-Guy Greilsamer

Par Jean Guy Greilsamer, militant de la Campagne BDS France

À l'occasion d'un meeting pour la libre expression de BDS

Bonsoir à tou-te-s,

Je remercie la section de Waltham Forest de la "Palestine Solidarity Campaign" de m'avoir invité.

D'abord je me présente. Je suis né en 1946, suis retraité, suis issu d'une famille juive rescapée du génocide nazi, et ai eu une éducation juive jusqu'à la Bar Mitzvah. Je précise qu'en tant que Juif j'ai eu une enfance normale, parce qu'à l'époque de mon enfance la communauté juive n'était pas encore traversée par des tendances paranoïaques comme aujourd'hui, et mes parents ne passaient pas leur temps à me harceler pour que j'honore la mémoire du génocide.

Je milite dans la campagne BDS de France et depuis 2003 à l'UJFP, qui est solidaire des droits du peuple palestinien et participe à la Campagne BDS.

Je vais vous parler de la situation française concernant le mouvement BDS, d'abord du contexte en France et ensuite des perspectives d'avenir en France et dans les autres pays concernés par BDS

Le contexte français est spécifique pour plusieurs raisons.

D'abord, BDS est un sujet sensible en France parce que la France est le pays d'Europe qui comporte la plus importante population juive (environ 600 000, bien que le nombre soit difficile à évaluer) et aussi la plus importante population

arabe et arabo-musulmane (environ 6 000 000 ou plus, mais c'est également difficile à estimer)

Maintenant je vais vous parler d'une part des faiblesses et d'autre part des bonnes potentialités de BDS en France

### **D'abord les points faibles.**

Il y a en France un lobby sioniste agressif, qui attaque le mouvement BDS.

Et il y a en même temps une situation difficile à cause des attaques générales contre les libertés sous prétexte de lutte contre le terrorisme et du fait de l'ainsi nommé "état d'urgence"

Le lobby sioniste se compose d'une part du CRIF (le sigle signifie « Conseil Représentatif des Institutions Juives de France ») et des officines sionistes qui portent plainte contre les militants BDS, et d'autre part de notre gouvernement.

Le gouvernement considère le CRIF comme son partenaire officiel représentant la communauté juive de France, alors qu'en fait cet organisme, qui ne représente qu'une petite partie de la communauté juive, est une courroie de transmission de la politique israélienne.

La majorité de la population juive française est certes sioniste, mais elle est traversée comme toute population par une diversité de courants d'opinion. Et l'UJFP à laquelle j'appartiens est un courant minoritaire, mais pas minuscule.

Il est important de dissocier le CRIF et le gouvernement, parce que rien n'oblige le gouvernement français à développer une politique sioniste. Croire que le gouvernement est obligé d'obéir au CRIF serait accrédi-ter les clichés complotistes et antisémites selon lesquels les Juifs auraient par essence vocation à chercher à dominer le monde.

Je signale aussi le poids de la LICRA (« Ligue Internationale contre le Racisme et l'antisémitisme »). La LICRA est une ONG soi-disant antiraciste mais qui en réalité poursuit également

BDS en justice, comme c'est le cas d'un procès contre des militants BDS à Toulouse. La LICRA est l'interlocuteur privilégié du gouvernement sur les questions de l'antiracisme.

Notre gouvernement, formé par le parti « socialiste », et surtout son premier ministre actuel Manuel Valls, amalgame l'antisionisme et BDS à l'antisémitisme, et ne dément pas l'amalgame que fait le gouvernement israélien avec le terrorisme.

En général la nature des attaques contre BDS en France, qui s'inscrivent dans les attaques contre les libertés, est soit d'essayer de déclarer que BDS est illégal, soit de condamner BDS. Dans les deux cas BDS est présenté comme antisémite ou comme un obstacle à une paix juste entre Israéliens et Palestiniens.

L'objectif de ces attaques est d'intimider les militants de BDS et d'essayer de faire croire à l'opinion publique que BDS est illégal.

Dans certaines mairies le but est d'interdire aux services municipaux de mettre à disposition de la Campagne BDS des services qui pourraient lui être utiles, par exemple des salles de réunion.

Depuis février 2010 une circulaire, appelée « circulaire Alliot Marie », du nom de la ministre de la Justice de l'époque, recommande aux juges de poursuivre les militants qui appellent au boycott des produits israéliens. Mais une circulaire n'est pas une loi, et la majorité des juges n'a pas appliqué cette circulaire.

En octobre 2015, un arrêt de la Cour de cassation (la plus haute Cour en France) a confirmé un jugement qui a condamné le boycott des produits israéliens. Cet arrêt déclare que le boycott de produits israéliens constitue une discrimination contre des producteurs et des fournisseurs en raison de leur appartenance à une « nation », en l'occurrence la soi-disant

« nation » israélienne.

En mars dernier, un autre arrêt de la Cour de Cassation a confirmé une condamnation d'un autre groupe de militants pour cette raison et aussi pour « entrave à la liberté du commerce ».

Mais il s'agit là de seulement deux arrêts de la Cour de Cassation. Des arrêts précédents de cette Cour déclarent que le boycott n'est pas illégal parce qu'il relève de la liberté d'expression, et la majorité des procès ont abouti à des relaxes.

En fait, il n'y a pas en France de loi anti-BDS : BDS n'est donc pas illégal.

Un autre point faible du contexte en France est l'évolution négative de l'élite intellectuelle.

Alors que pendant longtemps la scène des intellectuels de renom en France était beaucoup marquée par des figures intellectuelles anticolonialistes, aujourd'hui ce sont des intellectuels sionistes ou islamophobes (ce qui se rejoint) qui tiennent le haut du pavé. Ce phénomène, qui ne concerne pas que le regard sur Israël et la Palestine, relève de ce que certains qualifient de « droitisation » de la société.

**Mais la Campagne BDS en France, ce n'est pas seulement ses points faibles, c'est aussi ses bonnes potentialités.**

C'est ce que je vais aborder maintenant.

Le point fort essentiel est qu'il existe dans la population française une réelle empathie pour le peuple palestinien. On peut dire que la moyenne de la population française est plus sensible à la cause du peuple palestinien et à la dangerosité de l'Etat d'Israël que ne l'est la moyenne des politiciens, qui est beaucoup plus frileuse.

Lorsque nous intervenons dans des lieux publics ouverts, beaucoup de gens manifestent leur sensibilité, signent volontiers des pétitions de solidarité ou pour dénoncer la politique d'Israël et de ses alliés, ou prennent notre défense

quand nous sommes agressés verbalement par des sionistes. Un sondage a établi que 2/3 des Français ont une image négative d'Israël, et lorsque les gens sont interrogés sur quels sont selon eux les Etats les plus dangereux dans le monde, pour la majorité Israël se trouve dans le peloton de tête.

Nous pouvons constater qu'il existe une résistance réelle aux mesures répressives contre BDS

Sur les cent plaintes qui ont été intentées contre des militants, la plupart ont été classées sans suite et la majorité des autres se sont soldées par des relaxes.

Suite à la confirmation par la Cour de cassation de la condamnation des militants de la région de Mulhouse, les interventions BDS ont pu quand même continuer, ce qui n'aurait pas été possible si la majorité de la population française soutenait la politique d'Israël.

Par ailleurs, les victoires de la campagne BDS en France ne sont pas à minimiser.

BDS France a contribué de façon importante à la faillite de l'entreprise israélienne d'exportation de fruits et légumes Agrexco et à des victoires contre Sodastream, retiré des exposants d'un salon à vocation écologique et récemment retiré du sponsoring du festival de la BD d'Angoulême. Nous avons contribué aussi à la rupture de l'accord entre Orange et la société israélienne Partners Communications et au retrait total de Veolia d'Israël.

Deux firmes ont annulé leur participation à un projet de funiculaire destiné à relier Jérusalem à des colonies illégales, après que ces firmes aient été averties par les ministères français des Finances et des Affaires Etrangères ainsi que par des mouvements de solidarité avec le peuple palestinien des problèmes juridiques et des risques encourus.

Sur le front du boycott culturel, nous avons également obtenu des victoires.

Il existe en France un potentiel de mobilisation important, notamment parmi les jeunes issus de l'immigration. Pour eux, qui subissent souvent les politiques racistes dans les banlieues, le peuple palestinien est à la fois un symbole et une forte réalité de la figure de l'opprimé. Le peuple palestinien est victime depuis longtemps d'une politique coloniale et les jeunes issus de l'immigration subissent souvent les conséquences de la politique coloniale française, passée ou présente.

Dans la situation de désarroi ou de confusion politique aujourd'hui en France, beaucoup de gens qui étaient engagés dans un parti politique préfèrent à présent s'engager prioritairement dans la campagne BDS. Je ne veux pas ici juger leur comportement, mais rapporter cette situation. Ces militants nous disent : « Dans BDS au moins je sais pourquoi je me bats ».

De même beaucoup de gens qui étaient peu engagés dans une démarche collective ou qui papillonnaient entre diverses causes humanitaires, franchissent le pas de s'engager dans le mouvement BDS et nous disent que ce type d'engagement par ses dimensions citoyennes, antiracistes et non-violente leur convient tout à fait.

Un point important est que BDS rentre en résonance avec des causes importantes ici même :

□ L'antiracisme : ce qui est en jeu aussi bien en Israël et Palestine qu'ici, c'est le vivre ensemble dans l'égalité et la justice quelles que soient nos origines, et le refus de l'idéologie du choc des civilisations

□ L'anticolonialisme : la France a une longue expérience des politiques coloniales et des mobilisations anticoloniales, et la politique israélienne contre le peuple palestinien est la plus longue guerre coloniale contemporaine qui concerne directement le monde occidental

□ Les valeurs de justice, liberté et égalité en général que symbolise le peuple palestinien, que ce soit dans le monde du

travail ou dans toute la société

□ Les mouvements anti-guerre, parce qu'Israël est un Etat dangereux pour la paix dans le monde et que nous avons à combattre en France un gouvernement très va-t-en guerre ami d'Israël

□ Le respect du droit international, parce que la persistance de l'impunité d'Israël signifierait la défaite du droit international et son remplacement par le droit du plus fort

Tout ce contexte fait de BDS en France un engagement non seulement pour soutenir un autre peuple, mais aussi un engagement interne à la société française.

Il nous appartient de mettre en œuvre ou d'inventer les médiations nécessaires pour développer cet engagement, pour l'enraciner dans la population.

**J'aborde maintenant la dernière partie de mon exposé : quelles sont les perspectives du mouvement BDS, aussi bien en France que dans les autres pays impactés par BDS**

J'ai évoqué les victoires auxquelles le mouvement BDS a participé en France.

Il y a eu beaucoup d'autres succès importants dans d'autres pays, par exemple chez vous contre G4S, qui en France n'est qu'une petite société.

Tous ces succès sont globalement plus importants que ceux que la campagne de boycott de l'Afrique du Sud avait capitalisé 10 ans après son lancement.

Et ils produisent des résultats encourageants.

Ainsi des exportations israéliennes commencent à baisser, qu'il s'agisse des produits des colonies ou même de l'industrie d'armement (sauf l'Europe concernant les exportations d'armes, qui augmentent). Les investissements de pays étrangers diminuent aussi : ainsi en 2014 les investissements ont été de 46 % inférieurs à 2013.

Les Palestiniens des territoires occupés ont eux-mêmes diminué leurs importations d'Israël : de 24% en 2014 par rapport à

2015.

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, qui condamne la colonisation, a décidé le jeudi 24 mars de dresser une liste noire des entreprises opérant dans les territoires occupés par Israël.

Les succès des boycotts culturel, universitaire, syndical dérangent l'Etat d'Israël tout autant que le boycott économique, parce qu'ils le décrédibilisent.

Il ne faut pas bien-sûr crier victoire prématurément, parce que l'économie israélienne est encore forte et les capacités agressives d'Israël et de ses alliés sont encore importantes.

L'économie israélienne est encore forte notamment pour la vente du matériel de répression, parce qu'Israël met en avant que ce matériel a été testé sur les Palestiniens, mais la campagne internationale pour l'embargo contre le commerce d'armes avec Israël progresse.

Le gouvernement de Netanyahou a mis en place une structure chargée de lutter activement contre BDS. Celle-ci fonctionne au sein du Ministère des questions stratégiques, dont elle constitue un département. Ses effectifs sont notamment des militaires ou des anciens des services de renseignements.

Sa mission est de récolter toutes les informations utiles sur la pratique de BDS dans les pays où ce mouvement est actif, d'analyser ses activités, de connaître ses principaux militants et, surtout, d'établir une stratégie « anti-boycott » avec l'aide du ministère des Affaires Etrangères.

Des gens sont payés par Israël pour surveiller les réseaux sociaux. Une structure de conférenciers va être mise en place pour vanter dans les campus américains les mérites de la soi-disant « seule démocratie du Moyen-Orient ».

Israël essaie désespérément de faire interdire BDS dans divers pays ou de le limiter, non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays dont le vôtre, les Etats-Unis et le Canada. Une conférence internationale anti-BDS a eu lieu récemment à Jérusalem.

Il est actuellement négocié le « TTIP », qui est un traité de libre-échange économique entre l'Union européenne et les

Etats-Unis.

Ce n'est pour l'instant qu'un projet. Il est question d'y inclure une clause qui interdirait toute négociation économique entre un partenaire américain et un partenaire européen « qui discriminerait Israël » ou qui soutiendrait, participerait ou promouvrait une initiative de Boycott, de Désinvestissement ou de Sanctions à l'encontre d'Israël ! En gros, le rejet formel et explicite de BDS serait une condition sine qua non de signature du TTIP !

Mais nous avons vu que malgré ces points, BDS progresse inexorablement et que l'impopularité d'Israël continue d'augmenter.

Les accusations d'antisémitisme contre les militants BDS ne tiennent plus la route dans l'opinion publique : l'opinion publique internationale a bien compris que ce discours ignoble est utilisé pour tenter d'écraser le peuple palestinien.

Israël ne pourra pas continuer indéfiniment sa politique : son économie finit par se fragiliser, l'industrie touristique chute malgré toute les opérations de promotion, les dépenses de sécurité sont exorbitantes par rapport aux besoins sociaux du pays, le bilan migratoire est nul, l'image d'Israël dans l'opinion publique internationale continue de se dégrader.

**BDS est un engagement fort pour la justice, la liberté et l'égalité, un engagement clair et nécessaire dans notre période inquiétante liée aux conséquences des tensions internationales que nous vivons.**

**C'est un devoir moral et politique.**

**Et de même qu'il a été mis fin à l'apartheid en Afrique du Sud, il sera mis fin aussi à l'apartheid israélien !**

le lien pour la traduction en anglais

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4879&lang=en>

Traduction : A.S.